Comment élaborer une stratégie d'aide humanitaire innovante: coup de projecteur sur les crises actuelles et oubliées

2023/2000(INI) - 23/11/2023 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 432 voix pour, 33 contre et 98 abstentions, une résolution sur la manière de construire une stratégie d'aide humanitaire innovante : coup de projecteur sur les crises actuelles et oubliées.

L'écart entre les besoins humanitaires mondiaux et les ressources allouées pour y répondre ne cesse de se creuser. En 2022, **le déficit de financement s'élevait à 23 milliards de dollars** et 55% seulement des besoins mondiaux étaient couverts. L'UE, ses États membres et les États-Unis représentent la grande majorité du financement mondial de l'aide humanitaire. Le budget humanitaire de l'UE pour 2023 a été fixé à 1,7 milliard d'euros, ce qui est loin d'être suffisant pour continuer à respecter les engagements de l'UE en tant que l'un des principaux donateurs au monde.

La Commission alloue au moins 15% de son budget humanitaire annuel initial aux crises oubliées, c'est-à-dire les crises qui bénéficient d'une attention et d'une couverture médiatique limitées et qui sont souvent éclipsées par d'autres urgences ou conflits en cours.

Des **solutions structurelles innovantes** sont nécessaires pour relever les défis humanitaires mondiaux et pour faire en sorte que le système humanitaire soit plus souple, mieux préparé et plus réactif face aux crises humanitaires. Ces solutions devraient se concentrer sur les points suivants :

Financement

Le Parlement a demandé d'urgence à la Commission et aux États membres **d'augmenter substantiellement leurs budgets d'aide humanitaire** - sans compromettre leurs budgets de développement - afin de répondre aux besoins humanitaires, qui atteignent un niveau record. Il a réitéré son appel aux États membres pour qu'ils allouent une part fixe de **0,7%** de leur revenu national brut à l'aide publique au développement (APD). Il a appelé les États membres à fixer des objectifs ambitieux et à créer des feuilles de route pour augmenter progressivement l'APD afin d'atteindre l'objectif final de **10%**.

La résolution a appelé à la révision du cadre financier pluriannuel (CFP) afin d'y inclure une augmentation substantielle du budget de l'aide humanitaire pour répondre au nouveau paysage et aux nouveaux besoins humanitaires, y compris les besoins spécifiques des femmes et des filles.

Les députés sont préoccupés par le fait que les fonds réservés aux crises extérieures dans le cadre de la réserve de solidarité et d'aide d'urgence ont déjà été épuisés au premier trimestre 2023. À cet égard, ils ont suggéré de diviser la réserve de solidarité et d'aide d'urgence en deux parties distinctes, reflétant les dimensions internes et externes, et de doter chaque partie d'un financement adéquat. Tout renforcement de la réserve de solidarité et d'aide d'urgence devrait être venir en complément de l'augmentation nécessaire de la ligne budgétaire de l'aide humanitaire et non s'y substituer. Le Parlement et le Conseil sont invités à augmenter substantiellement l'instrument d'aide humanitaire dans le cadre du budget annuel 2024.

La résolution a souligné le rôle important de la société civile, des organisations humanitaires et des partenaires locaux dans l'identification des besoins et la fourniture de l'aide humanitaire directement à ceux qui en ont besoin.

Le triple lien

Le Parlement note que l'approche associant aide humanitaire, développement et paix (triple lien) est essentielle pour traiter les causes sous-jacentes et les besoins spécifiques au contexte dans les crises complexes et prolongées et pour renforcer la résilience aux crises futures. Il souligne que la pauvreté, les conflits, l'instabilité et les déplacements forcés sont des phénomènes étroitement liés qui doivent être traités de manière cohérente et globale. Les députés ont insisté sur l'importance d'un financement, d'une transparence, d'une visibilité, d'une coordination et d'un partage des connaissances plus spécifiques entre les parties prenantes lors de l'application de l'approche du triple lien, notamment par une meilleure implication des acteurs locaux.

Justice climatique

Les députés souhaitent que le financement de la lutte contre le changement climatique soit renforcé afin de prévenir et d'atténuer les effets alarmants du changement climatique sur les crises humanitaires et d'y faire face. Ils ont demandé aux donateurs et aux États membres d'adopter et de mettre en place la déclaration des donateurs d'aide humanitaire sur le climat et l'environnement en augmentant leur financement pour la prévention et la préparation des catastrophes, les mesures d'anticipation et les réactions.

Approche axée sur les personnes

Tout en soulignant l'importance de renforcer la résilience humaine en améliorant la protection, les députés ont appelé à des efforts pour améliorer la production agricole et alimentaire locale et durable en promouvant les méthodes agro-écologiques et la pêche durable afin d'accroître la disponibilité alimentaire et d'éviter la dépendance à l'égard des approvisionnements extérieurs en période de crise humanitaire. Ils ont souligné le rôle et l'importance des organisations locales formelles et informelles de la société civile dans la réponse humanitaire.

Un environnement favorable

Le Parlement a insisté sur la nécessité de renforcer le caractère central et le respect du droit humanitaire international, du droit international des droits de l'homme et des principes humanitaires dans l'action extérieure de l'Union. La Commission est invitée à :

- élaborer une stratégie de diplomatie humanitaire en collaboration avec les États membres, afin de garantir une approche plus systématique et coordonnée de la diplomatie humanitaire;

- créer un Centre européen de recherche et d'innovation humanitaires, réunissant des experts du monde universitaire et des praticiens afin de favoriser l'innovation dans le secteur humanitaire, notamment en ce qui concerne l'accès à de nouvelles sources de financement.

Rôle des médias

La résolution a souligné le rôle essentiel des médias dans la sensibilisation aux crises et dans la mobilisation du public en faveur de la réponse aux crises. Les organisations médiatiques ne devraient pas abandonner la couverture des conflits, même s'ils sont considérés comme «prolongés» ou «oubliés», car la poursuite des reportages est essentielle pour tenir la communauté internationale informée, maintenir la pression sur les parties prenantes concernées et soutenir les efforts en faveur de la résolution des conflits et de la consolidation de la paix.